

Récapitulatif de la déclaration de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2026 au titre des données 2025

Informations déclarant

Nom Prénom	BEHAGUE Colette
Adresse email	colette.behague@bedsandbars.com

Informations entreprise/UES

Structure	Entreprise
Tranche effectifs	De 50 à 250 inclus
Raison sociale	ST-CHRISTOPHER'S (PARIS)
Siren	497763508
Code NAF	55.20Z - Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée
Adresse	159 RUE DE CRIMEE 75019 PARIS

Informations calcul et période de référence

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés	2025
Date de fin de la période de référence	31/12/2025
Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs	79

Indicateur relatif à l'écart de rémunération

Modalité de calcul	Par catégorie socio-professionnelle
Résultat final en %	11.5
Population envers laquelle l'écart est favorable	Femmes
Nombre de points obtenus	23

Récapitulatif de la déclaration de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2026 au titre des données 2025

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles

Résultat final en %	9.9
Résultat final en nombre équivalent de salariés	2.6
Population envers laquelle l'écart est favorable	Femmes
Nombre de points obtenus sur le résultat final en pourcentage	15
Nombre de points obtenus sur le résultat final en nombre de salariés	25
Nombre de points obtenus à l'indicateur	25

Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Motif de non calculabilité	Absence de retours de congé de maternité (ou d'adoption) au cours de la période de référence
----------------------------	--

Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté	4
Sexe des salariés sur-représentés	Hommes
Nombre de points obtenus	10

Index égalité professionnelle

Total de points obtenus	58
Nombre de points maximum pouvant être obtenus	85
Résultat final sur 100 points	68
Mesures de correction prévues	Mesures envisagées

Publication des résultats obtenus

Date de publication	13/02/2026
Site Internet de publication	https://bedsandbars.com/

Objectifs de progression et mesures de correction

Objectif Indicateur écart de rémunération

Afin de réduire les écarts de rémunération, l'entreprise s'engage à prévenir tout écart de rémunération entre les hommes et les femmes en favorisant l'égalité salariale quel que soit le niveau de responsabilité, de compétences ou catégorie professionnelle selon l'enveloppes allouée.

Objectif Indicateur écart de taux d'augmentations

individuelles

A compétence égale et dans la limite des enveloppes allouées, l'entreprise s'engage à apporter une vigilance particulière lors de l'attributions des augmentations individuelles pour prévenir tout écart de rémunération entre les hommes et femmes quel que soit la catégorie professionnelle.

Date de publication des objectifs

06/03/2026

Date de publication des mesures de correction

06/03/2026

**Modalités de communication des mesures de
correction auprès des salariés**

Ces informations sont accessibles directement depuis le site internet de l'entreprise.